

---

# L'évolution de la présidence

---

par Gary Levy

*Le présent article porte sur trois questions liées à la présidence des assemblées législatives élues au Canada : les modalités du choix du président, la durée du mandat et les circonstances du départ. Il traite de tous les présidents qui ont été en fonction depuis la fondation de la Revue en 1978.*

**L**e Canada compte 13 assemblées législatives élues (la Chambre des communes, dix assemblées législatives provinciales et deux assemblées territoriales), dont le nombre de membres varie entre 301, à la Chambre des communes, et 17, à l'Assemblée législative du Yukon. Néanmoins, indépendamment de la taille ou de la composition d'une assemblée, tous les présidents demeurent les ultimes responsables du maintien d'un équilibre entre deux principes fondamentaux de la démocratie parlementaire : la majorité a le droit de mener ses travaux d'une manière ordonnée et la minorité a le droit de se faire entendre. Cette responsabilité confère au président un rôle de premier plan dans notre régime de nature parlementaire.

Les fonctions du président de séance ont peu changé au cours des siècles. Il est tout d'abord le porte-parole de la Chambre dans les relations que celle-ci établit avec les autorités de l'extérieur, notamment avec la Couronne. Il doit ensuite présider les séances et appliquer les règles établies afin de maintenir l'ordre et d'assurer le bon déroulement des travaux. Enfin, le président assume des responsabilités étendues relativement à l'administration de la Chambre. Ces fonctions sont demeurées les mêmes au cours des années, mais des changements ont été apportés à d'autres aspects de la présidence, notamment à la façon dont les présidents sont choisis.

## L'élection

---

Pendant plus d'un siècle après la Confédération, les présidents de la Chambre des communes ont été nommés par le premier ministre, puis élus à l'occasion d'un vote oral tenu en Chambre.

---

Une procédure semblable était suivie dans toutes les autres assemblées législatives.

Afin de donner plus d'importance au président de séance et de montrer clairement que le président n'est pas nommé par le gouvernement, la Chambre a adopté, en 1985, une réforme prévoyant l'élection du président au scrutin secret. Tous les députés, sauf les ministres, voient leur nom inscrit sur le bulletin de vote, à moins qu'ils n'aient informé le greffier par écrit qu'ils ne le souhaitent pas. Un ou plusieurs tours de scrutin sont ensuite tenus, et la personne recueillant le moins de voix à chaque tour est éliminée jusqu'à ce qu'un député obtienne une majorité. Une procédure d'élection au scrutin secret semblable a été adoptée depuis en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Comme le montre le tableau de la page suivante, une vingtaine de présidents ont été élus jusqu'à maintenant au moyen d'un scrutin secret dans diverses assemblées législatives. Quand le scrutin secret a été adopté, certains se sont inquiétés qu'il mette un terme à la tradition de l'alternance entre francophones et anglophones. Ce n'est pas le cas jusqu'à présent.

On croyait également que cette nouvelle procédure permettrait à des députés de l'opposition de se faire élire au poste de président s'ils se révélaient les meilleurs candidats. L'expérience vécue jusqu'à ce jour montre que, sauf pour Ronald Russell en Nouvelle-Écosse (1998), seuls des députés du parti majoritaire ont été élus à la présidence au scrutin secret. Par contraste, lorsque les présidents étaient nommés par le premier ministre, le gouvernement conservateur de Joe Clark avait demandé à James Jerome, un libéral, de demeurer président à la suite de l'élection de 1979. En Ontario, le néo-démocrate John Stokes avait été choisi comme président par le gouvernement conservateur de William Davis en 1977, et un autre gouverne-

---

*Gary Levy est directeur de la Revue parlementaire canadienne.*

**Présidents des 13 assemblées législatives canadiennes 1978-1998**

(Présidents en fonction depuis juin 1978. Pour calculer la date du mandat pour les présidents actuels, nous avons adopté la date du 6 juin 1998).

Élections depuis 1978	Président	Parti	Date de la première élection	N <sup>bre</sup> de fois élu	N <sup>bre</sup> total de jours à ce poste	Par la suite	
Chambre des communes	James Jerome	Lib	30 septembre 1974	2	2023	Juge	
	Jeanne Sauvé	Lib	14 avril 1980	1	1372	Gouverneur général	
1979 1988	Lloyd Francis	Lib	16 janvier 1984	1	295	Défait	
1980 1993	John Bosley	PC	6 novembre 1984	1	693	Demeure député	
1984 1997	*John Fraser	PC	30 septembre 1986	2	2666	Ambassadeur	
	*Gilbert Parent	Lib	17 janvier 1994	2	1601		
Colombie-Britannique	Harvey Schroeder	CS	30 mars 1978	2	1628	Ministre	
	Walter Davidson	CS	13 septembre 1982	2	1516	Retraite	
1979 1991	John Reynolds	C	7 novembre 1986	2	1098	Ministre puis député fédéral	
1983 1996	Stephen Rogers	CS	9 novembre 1989	1	726	Retraite	
1986	Joan Sawicki	NPD	5 novembre 1991	1	868	Demeure député	
	*Emery Barnes	NPD	22 mars 1994	1	826	Retrait	
	*Dale Lovick	NPD	25 juin 1996	1	603	Ministre	
	*Gretchen Brewin	NPD	26 mars 1998	1	72		
Nouveau-Brunswick	William Woodroffe	PC	2 mars 1973	2	2020	Retraite	
	Robert McCready	PC	1 <sup>er</sup> février 1979	1	777	Ministre	
1978 1991	James Tucker	Lib	24 mars 1981	2	1654	Ministre	
1982 1995	Charles Gallagher	Lib	8 avril 1986	1	508	Défait	
1987	Frank Branch	Lib	22 mars 1988	1	1248	Demeure député	
	Shirley Dysart	Lib	11 février 1992	1	813	Demeure député	
	Gérald Clavette	Lib	29 novembre 1994	1	3	Demeure député	
	*Shirley Dysart	Lib	2 décembre 1994	1	326	Retraite	
	*Danny Gay	Lib	25 octobre 1995	1	635	Ministre	
	*John McKay	Lib	4 novembre 1997	1	214		
	Terre-Neuve	Gerald Ottenheimer	PC	19 novembre 1975	1	1322	Ministre, puis sénateur
		Leonard Simms	PC	12 juillet 1979	1	1030	Ministre
	James Russell	PC	10 mai 1982	1	1080	Ministre	
	Patrick McNicholas	PC	25 avril 1985	1	1491	Défait	
1979 1989	Tom Lush	Lib	25 mai 1989	1	1447	Ministre	
1982 1993	Paul Dicks	Lib	20 mai 1993	1	811	Ministre	
	Lloyd Snow	Lib	16 octobre 1995	2	964		
Nouvelle-Écosse	George Doucet	Lib	22 février 1977	1	652	Retraite	
	Ronald Russell	PC	6 décembre 1978	1	806	Député, puis président	
1978 1988	Arthur Donahoe	PC	19 février 1981	3	3659	Retraite	
1981 1993	Ronald Russell	PC	26 février 1991	1	853	Demeure député	
1984 1998	Paul MacEwan	Lib	28 juin 1993	1	1239	Demeure député	
	Wayne Gaudet	Lib	18 novembre 1996	1	367	Ministre	
	Gerry Fogarty	Lib	20 novembre 1997	1	151	Demeure député	
	Ronald Russell	PC	21 mai 1998	1	16		
	Ontario	John Stokes	NPD	17 octobre 1977	1	1282	Demeure député
	John Turner	PC	21 avril 1981	1	1505	Demeure député	
	Hugh Edighoffer	Lib	4 juin 1985	2	1994	Retrait	
1977 1987	*David Warner	NPD	19 novembre 1990	1	1772	Défait	
1981 1990	*Allan McLean	PC	26 septembre 1995	1	366	Demeure député	
	*Ed Doyle	PC	26 septembre 1996	1	7	Demeure député	
	*Chris Stockwell	PC	3 octobre 1996	1	611		

Élections depuis 1978	Président	Parti	Date de la première élection	N <sup>bre</sup> de fois élu	N <sup>bre</sup> total de jours à ce poste	Par la suite
Québec	Clément Richard	PQ	14 décembre 1976	1	1428	Ministre
	Claude Vaillancourt	PQ	11 novembre 1980	1	862	Juge
1976 1989	Richard Guay	PQ	23 mars 1983	1	999	Défait
1981 1994	Pierre Lorrain	Lib	16 décembre 1985	1	1443	Consul général
1985	Jean-Pierre Saintonge	Lib	28 novembre 1989	1	1827	Juge
	Roger Bertrand	PQ	29 novembre 1994	1	469	Ministre
	Jean-Pierre Charbonneau	PQ	12 mars 1996	1	816	
Saskatchewan	John Brockelbank	NPD	12 novembre 1975	2	2408	Défait puis député
	Herb Swan	PC	17 juin 1982	1	1629	Ministre
1978 1991	Arnold Tusa	PC	3 décembre 1986	1	1824	Défait
1982 1995	*Herman Rolfes	NPD	2 décembre 1991	1	1549	Retraite
1986	*Glenn Hagel	NPD	29 février 1996	1	828	
Manitoba	Harry Graham	PC	27 novembre 1977	1	1419	Demeure député
	James Walding	NPD	25 février 1982	1	1447	Demeure député
1981 1995	Myrna Phillips	NPD	8 mai 1986	1	671	Défaite
1986	Denis Rocan	PC	21 juillet 1988	2	2434	Demeure député
	Louise Dacquay	PC	23 mai 1995	1	1110	
Alberta	Gerard Amerongen	PC	2 mars 1972	4	5215	Retraite
1979 1989	David Carter	PC	12 juin 1986	2	2636	Retraite
1982 1993	*Stan Schumacher	PC	30 août 1993	1	1322	Retraite
1986 1997	*Ken Kowalski	PC	14 avril 1997	1	418	
Yukon	Donald Taylor	PC	13 décembre 1974	4	3866	Défait
	Sam Johnston	NPD	15 juillet 1985	2	2708	Défait
1978 1992	Alan Nordling	NPD	14 décembre 1992	1	436	Ministre
1982 1996	John Devries	PY	18 avril 1994	1	960	Retraite
1985	Robert Bruce	NPD	4 décembre 1996	1	85	Perdu son siège puis réélu
	Doug Livingston	NPD	24 mars 1997	1	17	Demeure député
	Robert Bruce	NPD	14 avril 1997	1	418	
Île-du-Prince-Édouard	Russell Perry	Lib	6 juin 1978	1	392	Demeure député
	Dan Compton	PC	29 juin 1979	1	1213	Demeure député
1978 1989	Marion Reid	PC	28 octobre 1982	1	1320	Demeure député
1979 1993	Edward Clark	Lib	9 juin 1986	2	2502	Demeure député
1982 1996	Nancy Guptill	Lib	15 avril 1993	1	1359	Demeure député
1986	Wilbur MacDonald	PC	3 janvier 1997	1	519	
Territoires du Nord-Ouest	David Searle	Ind	1 <sup>er</sup> mai 1975	1	1657	Retraite
Nord-Ouest	Robert MacQuarrie	Ind	13 novembre 1979	1	344	Demeure député
	Donald Stewart	Ind	22 octobre 1980	2	2577	Défait
1979 1991	Red Pedersen	Ind	12 novembre 1987	1	706	Demeure député
1983 1995	Richard Nerysoo	Ind	19 octobre 1989	1	755	Ministre
1987	*Michael Ballantyne	Ind	12 novembre 1991	1	728	Demeure député
	*Jeannie Marie-Jewell	Ind	13 décembre 1993	1	397	Retraite
	*Sam Gargan	Ind	20 novembre 1995	1	929	

\*Président élu au scrutin secret.



En janvier 1998, de nombreux présidents et présidents adjoints se sont réunis à Victoria pour la conférence annuelle des présidents de séance.

ment du même parti avait retenu le libéral Hugh Edghoffer. Dans les trois cas, il s'agissait d'un gouvernement minoritaire.

Il existe un autre problème, celui des chances des membres de minorités ethniques ou des femmes lors d'un scrutin secret. Rien ne semble avoir beaucoup changé à cet égard. Deux femmes ont été choisies en vertu de ce système, ce qui représente une proportion à peu près équivalente aux huit femmes choisies par un premier ministre depuis 1978.

Dans le contexte du système de scrutin secret, la principale différence réside sans doute dans le lourd processus de sélection d'un successeur lors de la démission inattendue d'un président en plein milieu d'une session. Une telle situation s'est produite en Ontario en 1996. Selon le règlement, il doit toujours y avoir un président, mais aucune disposition ne stipule que le président adjoint peut prendre sa place automatiquement, sauf en cas d'absence de celui-là. Étant donné que les députés souhaitent naturellement disposer de quelques jours pour étudier les conséquences professionnelles d'une élection à la présidence, il a fallu avoir recours à un mécanisme provisoire. On s'est donc entendu pour qu'un nouveau président, Ed Doyle, soit élu sans opposition, à la condition qu'il démissionne une semaine plus tard pour permettre une autre élection au scrutin secret.

Bien entendu, il est parfois nécessaire de choisir un président intérimaire en vertu du système de nomination par le premier ministre. Le cas du président Robert Bruce, du Yukon, constitue un exemple typique de cette situation. M. Bruce a été élu à l'Assemblée législative du Yukon par une très faible majorité. L'élection a été par la suite contestée et le siège du député a été déclaré vacant, ce qui a aussi créé une vacance à la présidence.

Doug Livingstone est devenu président, mais M. Bruce s'est fait réélire à l'occasion de l'élection partielle dans la même circonscription et il a été reporté à la présidence.

Le problème de la succession se réglerait sans doute assez facilement en stipulant dans le Règlement que, lors du départ du président durant une session, le président adjoint est réputé être président pendant un certain temps, disons deux semaines, à la suite de quoi une élection au scrutin secret se tient de la manière habituelle.

On a recouru à une autre solution provisoire au Nouveau-Brunswick. Shirley Dysart est devenue présidente en vertu de l'ancien système, mais a démissionné lorsque le gouvernement a annoncé un remaniement prévoyant son remplacement par Gerald Clavette. Le gouvernement a plus tard décidé de modifier les règles afin d'élire le nouveau président au scrutin secret. M. Clavette n'est donc demeuré en poste que suffisamment longtemps pour permettre l'adoption de la nouvelle loi prévoyant l'élection au scrutin secret. Puis, il y a eu une élection et Mme Dysart a été reportée à la présidence.

#### **Durée du mandat**

Les résultats sont peu concluants lorsqu'on se demande si l'élection au scrutin secret a permis de prolonger la durée d'occupation de la présidence. À Ottawa, John Fraser et Gilbert Parent ont été réélus dans le cadre de ce système. Dans les provinces, les présidents Warner (Ontario), Rolfes (Saskatchewan), Schumacher (Alberta) et Barnes (Colombie-Britannique) n'ont rempli qu'un seul mandat. Plusieurs autres ne sont pas encore présentés en vue d'une réélection au scrutin secret.

Du côté des présidents choisis par le premier ministre depuis 1978, on constate que Don Taylor, du Yukon, et Gerard Amengon, de l'Alberta, ont rempli quatre mandats, tandis qu'Arthur Donahoe, de Nouvelle-Écosse, en a rempli trois.

Les opinions varient quant à la période idéale pendant laquelle un président de séance doit demeurer en poste, mais, si on adopte la norme d'un président par législature, on verra que seules les provinces des Prairies et l'Île-du-Prince-Édouard ont conservé cette moyenne. En Alberta, il y a eu six élections depuis 1978, mais seulement quatre présidents, ce qui signifie que chaque président aura servi en moyenne 1,5 législature ou environ six ans. À l'autre extrême, il y a le Nouveau-Brunswick, où cinq élections ont été tenues et dix présidents ont été élus depuis 1978.

Il est bien sûr difficile de généraliser au sujet de la durée du mandat du président, puisqu'il faut alors tenir compte de certains facteurs comme le taux de roulement des députés en général, l'âge du président lors de son élection et les motifs du départ. On n'a pas tenu compte de ces facteurs dans le présent article, mais de nombreuses assemblées législatives semblent avoir tendance à confier des mandats courts à leurs présidents. En juin 1998, le président Gilbert Parent était celui qui était en poste depuis le plus longtemps, soit quatre ans et demi, tandis que la moitié des présidents comptaient moins de deux ans d'expérience. Très peu d'assemblées n'ont pas changé de président à mi-mandat au moins une fois durant les 20 dernières années.

### Et après la présidence?

Au palier fédéral, un ancien président se voit habituellement offrir un poste de juge, d'ambassadeur ou même de gouverneur

général, comme ce fut le cas pour Mme Sauvé. Depuis 1978, seulement un président, John Bosley, est redevenu simple député. Dans les provinces, certains anciens présidents ont été nommés à d'autres postes, notamment Marion Reid, qui est devenue lieutenant-gouverneure de l'Île-du-Prince-Édouard. Toutefois, il arrive souvent qu'un président redevienne simple député, et plus d'un a été nommé au Cabinet, situation qu'on n'observe pratiquement jamais à la Chambre des communes.

Aucun président n'est ensuite devenu chef du gouvernement, même si, à Terre-Neuve, Len Simms a par la suite accédé au poste de chef de l'opposition. Un autre Terre-Neuvien, Gerald Ottenheimer, a été nommé ultérieurement au Sénat. John Reynolds est devenu ministre en Colombie-Britannique, puis député fédéral après avoir quitté la présidence.

De nombreux présidents provinciaux accèdent au Cabinet probablement parce que dans plusieurs assemblées législatives, il reste un nombre relativement restreint de simples députés après le choix du conseil des ministres original. Comme la plupart des premiers ministres n'aiment pas choisir des ministres non élus même s'ils peuvent le faire, la présidence devient une source importante de nouveaux détenteurs de portefeuille quand un remaniement s'impose. Cette tendance persistera sans doute tandis que les assemblées législatives réduiront le nombre de sièges.

Cette courte étude fait ressortir un dernier point : l'institution de la présidence est, en théorie, essentiellement identique d'une assemblée législative canadienne à une autre, mais il existe des différences, subtiles ou non, entre les pratiques étudiées dans le présent article.

### Articles connexes de numéros antérieurs de la Revue parlementaire canadienne

- John Bosley. *La réforme parlementaire vue par un président*, vol. 8 (1) : 4-6, 1985.  
Margaret Boyes. *Nancy Hodges : Président et pionnière*, vol. 20 (2) : 15-16, 1997.  
David Carter. *Être président pendant sept ans*, vol. 17 (1) : 20-21, 1994.  
Maurice Champagne. *La mise en cause par un député de la conduite du président de la Chambre*, vol. 9 (4) : 12-13, 1986.  
Marcel Danis. *La Présidence : vers une tradition d'indépendance*, vol. 10 (2) : 17-20, 1987.  
Robert J. Fleming et Thomas Mitchinson. *La présidence des assemblées législatives*, vol. 6 (1) : 2-7, 1983.  
Lloyd Francis. *Quelques réflexions sur le rôle du vice-président*, vol. 4 (1) : 7-8, 1981.  
John A. Fraser. *'Être Canadien', qu'est-ce que veut dire?*, vol. 14 (4) : 2-4, 1991.  
Glenn Hagel. *La promotion de l'institution parlementaire en Saskatchewan*, vol. 20 (2) : 2-3, 1997.  
David Hamilton. *La liberté de parole et a fonction de président*, vol. 21 (1) : 7-10, 1998.  
James Jerome. *La télédiffusion des débats de la Chambre des communes*, vol. 4 (4) : 31-33, 1981.  
Gary Levy. *Un soir inoubliable : la première élection d'un président au scrutin secret*, vol. 9 (4) : 4-8, 1986.  
Pierre Lorrain. *La tradition parlementaire au Canada*, vol. 10 (2) : 4-5, 1987.  
Dale Lovick. *Retour sur la mythologie de la présidence : L'isolement politique est-il le prix de l'impartialité?*, vol. 19, (4) : 2-6, 1996-1997.  
Jean-Pierre Saintonge. *Les pensées d'un nouveau président*, vol. 12 (4) : 22, 1989.